ATELIER

ATELIER ASSAS LAB’ : « COMMENT BIEN PROTÉGER SES INNOVATIONS ? », PARTIE 2/2

24 février 2022
Incubateur Assas Lab’, 36 Rue Charcot, 75013 Paris

RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS D’ASSAS LAB’ - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Dans cette deuxième partie les porteurs poursuivent le cheminement pour protéger une innovation.

Dans ce second atelier, Catherine Catherine HUYNH avocate au Barreau de Paris, Passionnée par la création et l’innovation, complète ce module juridiqu par son accompagnement. Il sera principalement axé en droit de la propriété intellectuelle, les données personnelles et le droit commercial.

En savoir plus

Incubateur Assas Lab'

Université Paris 2 Panthéon-Assas